

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 17 mars 2008, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. André Bourke, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseiller
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise Gélinas, conseillère

Est absente :

Mme Francine Buisson, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire monsieur André Garant. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Projet Pacte rural
- 4- Modalités de paiement Camion citerne
- 5- Congrès des chefs incendie (ACSIQ)
- 6- Congrès COMBEQ
- 7- Congrès ADMQ
- 8- Réparation climatisation Maison du Citoyen
- 9- Fin contrat entretien climatisation avec EPM
- 10- Soumissions travaux de voirie : modification résolution
2008-03-47
- 11- Volumes d'histoire de Saint-Élie
- 12- Subvention hockey mineur

- 13- Vente non-paiement de taxes
- 14- Engagement aide dossier urbanisme
- 15- Féerie de Noël Jeannot Bournival
- 16- Affaires nouvelles
- 17- Période de questions
- 18- Période de suggestions
- 19- Clôture de l'assemblée

RÉS. 2008-03-56 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise Gélinas, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre avec la modification suivante :

- l'item 15 est reporté à une réunion subséquente.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Aucune personne n'assiste à la réunion.

RÉS. 2008-03-57 PROJET « LA SOUVENANCE »

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte de parrainer le projet « La Souvenance » et demande une subvention au montant de 17 600,00 \$ à la MRC de Maskinongé dans le cadre du projet Pacte rural. Le maire monsieur André Garant est autorisé à présenter le projet et à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2008-03-58 MODALITÉS DE PAIEMENT

CAMION CITERNE

Sur proposition de monsieur André Bourke appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal achète de Camions Hélie/Financement Héloc Ltée, 1080, chemin des Prairies, Joliette, QC, J6E 3Z1, un camion citerne Sterling 2002, modèle Acterra, série 2FZABYBU02AJ62338 au montant de 88 500,00 \$ plus taxes, soit 99 894,38 \$ ainsi que les équipements électriques

additionnels n'apparaissant pas sur la soumission au montant de 10 060,00 \$ plus taxes, soit 11 355,23 \$.

La municipalité paie le montant total des taxes à la livraison du camion soit 12 689,61 \$.

Un montant de 98 560,00 \$ sera financé par Alter Moneta. Pour les 3 premiers mois, les intérêts seulement seront payés au coût de 511,69 \$ par mois. Le montant des versements mensuels est de 2 461,68 \$ incluant les intérêts pour une période de 45 mois.

Le maire, monsieur André Garant et la secrétaire-trésorière, directrice générale, madame Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tous les documents nécessaires à cette transaction.

Adoptée

RÉS. 2008-03-59 EMPRUNT FONDS DE ROULEMENT

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur André Bourke, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal emprunte 22 022,00 \$ au fonds de roulement pour l'achat d'un camion citerne.

Le remboursement se fera sur une période de quatre ans selon les modalités suivantes :

17 mars 2009	5 505,50 \$
17 mars 2010	5 505,50 \$
17 mars 2011	5 505,50 \$
17 mars 2012	5 505,50 \$
TOTAL	22 022,00 \$

Adoptée

RÉS. 2008-03-60 CONGRÈS DES CHEFS INCENDIE (ACSIQ)

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur André Bourke, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson à participer au Congrès des chefs incendie qui aura lieu à la Ville de Malbaie du 17 au 20 mai 2008. Le coût d'inscription à ce congrès est de 321,69 \$ incluant les taxes. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2008-03-61 CONGRÈS COMBEQ

Sur proposition de madame Marlyne Muise Gélinas appuyée par monsieur André Bourke, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Stéphane Bergeron à participer au Congrès de la COMBEQ qui aura lieu du 17 au 19 avril 2008. Le coût d'inscription est de 450,00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2008-03-62 CONGRÈS ADMQ

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Micheline Allard à participer au Congrès de l'ADMQ qui aura lieu du 21 au 23 mai 2008. Le coût d'inscription est de 350,00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2008-03-63 CLIMATISATION MAISON DU CITOYEN

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur André Bourke, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la compagnie Intégrair pour la réparation du système de climatisation. Le coût est de 6 630,00 \$ plus taxes selon la soumission de mars 2008.

Adoptée

RÉS. 2008-03-64 FIN CONTRAT EPM

CONSIDÉRANT les nombreux problèmes concernant notre système de climatisation;

CONSIDÉRANT que ces problèmes n'ont jamais été réglés de façon définitive par EPM;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise Gélinas, la municipalité de Saint-Elie-de-Caxton met fin au contrat de EPM en ce qui à trait à l'entretien des systèmes de climatisation du centre communautaire et de la Maison du Citoyen.

Adoptée

RÉS. 2008-03-65 MODIFICATION RÉOLUTION 2008-03-47

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal modifie la résolution 2008-03-47 de la façon suivante :

Les rues à remettre en forme et à paver sont les suivantes :

- Avenue Principale avec prolongement du système d'aqueduc;
- Rue Garceau avec prolongement du système d'aqueduc;
- Rue du Domaine Samson.

Adoptée

RÉS. 2008-03-66 VOLUMES D'HISTOIRE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité mandate Gignac Offset pour la mise en page et l'imprimerie de 1000 volumes d'histoire de Saint-Élie-de-Caxton. Le coût est de 24 000,00 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2008-03-67 SUBVENTION HOCKEY MINEUR

Sur proposition de madame Marlyne Muise Gélinas appuyée par monsieur André Bourke, il est résolu à l'unanimité que la municipalité donne une subvention de 50,00 \$ par joueur de Saint-Élie-de-Caxton pour le Hockey mineur Boom de Saint-Boniface. Le nombre de joueurs de Saint-Élie-de-Caxton est de dix-neuf (19) ce qui totalise la somme de 950,00 \$.

Adoptée

RÉS. 2008-03-68 REPRÉSENTANTE VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme madame Micheline Allard, directrice générale pour enchérir au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton lors de la vente pour non-paiement de taxes du 10 avril prochain.

Adoptée

RÉS. 2008-03-69 AIDE EN URBANISME

Sur proposition de monsieur André Bourke appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité engage madame Louise Carpentier au poste d'aide en urbanisme jusqu'au retour de madame Anne-Claude Hébert Moreau. Les disponibilités de madame Carpentier sont le mercredi et sur demande un soir ou deux par semaine. Le salaire est de 16,00 \$/heure.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

MICHEL BRODEUR

RÉS. 2008-03-70 SCULPTURE JOS BINE LACHANCE

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité mandate monsieur Claude Desrosiers pour faire la sculpture de Jos Bine Lachance. Le coût est de 4 000,00 \$ réparti de la façon suivante :

- 2 500,00 \$ Jean Damphousse
- 1 000,00 \$ Famille Lachance et Angèle Lachance
- 500,00 \$ Municipalité

Le sculpteur travaille sur place.

Adoptée

- Monsieur Brodeur mentionne que « La Souvenance » aura un coin concernant la grippe espagnole. Un film a été tourné à Saint-Élie-de-Caxton dans les années 80 par René Le Brodeur. Il sera fait mention sur le DVD Droit d'auteur.

ROBERT HAMEL

- Monsieur Hamel mentionne que la neige à la caserne sera déversée dans la piste de motoneige à cause du manque de place.
- On fera nettoyer les abords de la piste de ski de fond au Rang 7 et à la rue Royer.

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne qu'elle est en recherche d'une compagnie pour la location ou l'achat et l'installation des lumières de Noël pour le projet Féerie de Noël.

ANDRÉ BOURKE

- Concernant le dossier aqueduc, monsieur Bourke mentionne qu'il devrait se rendre à la station de pompage avec monsieur Stéphane Bergeron afin d'évaluer la situation avant de déterminer les correctifs à apporter.

ANDRÉ GARANT

- Monsieur Garant invite les gens à remplir le questionnaire qu'ils recevront d'Hydro-Québec.
- Monsieur Garant mentionne que monsieur Yvon Garand part à la retraite le 4 avril prochain. Les réservations de salle se feront à partir de la réception.
- Monsieur Garant donne quelques informations sur la journée de la ruralité.

RÉS. 2008-03-71 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muisse Gélinas, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H43.

Adoptée

Micheline Allard
Sec.-très. dir.-générale

André Garant, maire